

CONTRÔLE DE PERFORMANCES



DEUX-SÈVRES
CONSEIL ÉLEVAGE
S.A.P.E.R.F.E.L.



CONTRÔLE, ANALYSE ET DIAGNOSTIC DE PERFORMANCES

Vous souscrivez un nombre de passages de collecte de données individuelles (lait, TB, TP, cellules) : 4 passages en contrôle laitier simplifié et 7 ou + en contrôle laitier officiel ainsi que les modalités de collecte (A, AT, CZ).

A chaque passage, vous disposez de l'édition d'un tableau de bord troupeau et des résultats chèvre par chèvre.

Chaque année, en fonction de votre niveau de participation au schéma de sélection caprin, vous disposez d'un inventaire génétique, d'un inventaire zootechnique ou de note pour chaque chèvre.

Une fois par an, vous disposez de votre Bilan Technique du Troupeau Caprin.

Une fois par an, le conseiller caprin du secteur fait une analyse de ces données techniques afin de procéder à un diagnostic de l'atelier caprin pour lever les marges de progrès envisageables sur la conduite du troupeau et mettre en avant les points de vigilance.

LES +

- Tableau de bord troupeau et résultats chèvre par chèvre à chaque passage
- Retour sur 48 heures
- Bilan technique du troupeau caprin
- Données individuelles d'évaluation génétique
- Analyse des données pour dégager les marges de progrès envisageables.

POURQUOI ?

Collecter des données objectives à l'animal et au troupeau pour asseoir un conseil de qualité.

COMMENT ?

Vous choisissez le nombre de passages et les modalités de la collecte de données.

Chaque année, vous disposez pour votre troupeau de différents bilans issus de la base de données nationale caprine.

Au final, le conseiller caprin analyse avec vous le bilan technique de votre troupeau et vous aide à dégager vos points forts et les axes de travail prioritaires pour l'année à venir.